

Le Rwanda adopte une loi sur l'exploitation de l'énergie nucléaire

PANA, 09 juin 2011 Kigali, Rwanda - La Chambre des députés du Rwanda a adopté jeudi à l'unanimité la loi sur l'exploitation de l'énergie nucléaire dans la perspective de stimuler le développement socio-économique du pays confronté à la pénurie électrique depuis plus d'une décennie. Texte complet La Chambre des députés du Rwanda a adopté jeudi à l'unanimité la loi sur l'exploitation de l'énergie nucléaire dans la perspective de stimuler le développement socio-économique du pays confronté à la pénurie électrique depuis plus d'une décennie. S'exprimant devant le Parlement, la Secrétaire d'Etat à l'Energie, Colette Ruhamyia, a estimé qu'il était important pour le Rwanda de commencer à développer le secteur nucléaire pour améliorer les conditions de vie de la population. La nouvelle loi devrait être promulguée par le président Paul Kagame après son examen par le conseil des ministres dans un délai de trois mois à compter du jour de son adoption par le Parlement, indique-t-on. Pour assurer son énergie, le Rwanda fait recours aux centrales hydro-électriques dont la production est souvent ralentie par la baisse du niveau des eaux des lacs. "Avec l'exploitation de la nouvelle forme d'énergie, le Rwanda va bénéficier annuellement d'une enveloppe de 70 millions de dollars américains de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)", a affirmé Mme Ruhamyia.